

Date de dépôt : 10 janvier 2012

Rapport

de la Commission d'aménagement du canton chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat portant sur la constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'empiètement sous domaine public, au profit de la parcelle N° 7113, propriété de la Régie fédérale publique des chemins de fer fédéraux (CFF), et de la parcelle N° dp6302, propriété de la commune de Versoix

Rapport de M. David Amsler

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 2 novembre 2011, la Commission d'aménagement du canton a analysé le PL 10781 portant sur la constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'empiètement sur domaine public, au profit de la parcelle n° 7113, propriété de la Régie fédérale publique des chemins de fer fédéraux (CFF), et de la parcelle n° dp6302, propriété de la commune de Versoix.

Le projet de loi a été présenté par M. Guillaume Zuber, représentant du département de l'intérieur et de la mobilité, et le procès-verbal a été tenu par Mme Marie Savary. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

M. Zuber explique que le PL 10781 est fondé sur l'article 4, alinéa 1 de la loi sur le domaine public qui décrète que tout droit réel constitué sur une parcelle en propriété du domaine public doit faire l'objet d'un accord du Grand Conseil. La commune de Versoix a voté à l'unanimité le 20 septembre 2010 une délibération afin de constituer une servitude d'empiètement sur domaine public à titre gratuit au profit de la parcelle 7113, propriété de la parcelle des CFF. Cette servitude est liée au projet d'aménagement dit « Versoix-centre » avec un parking empiétant sur le domaine public. La commune a préféré procéder par le biais d'une servitude d'empiètement plutôt que par une cession de parcelle afin de garder la propriété du sol.

Le Président ouvre le débat. Comme aucun député n'a d'observation à partager, le Président propose de passer au vote.

Vote d'entrée en matière

En faveur : 14 (2 S, 2 PDC, 3 Ve, 2 R, 2 L, 1 UDC, 2 MCG)
A l'unanimité.

Deuxième débat

Le Président passe à l'approbation du texte.

Titre et préambule :

Approuvé à l'unanimité.

Article 1 :

Approuvé à l'unanimité.

Article 2 :

Approuvé à l'unanimité.

Le Président passe alors au vote d'ensemble du PL 10781

En faveur : 15 (2 S, 2 PDC, 3 Ve, 2 R, 3 L, 1 UDC, 2 MCG)
A l'unanimité.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Projet de loi (10781)

portant sur la constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'empiètement sous domaine public, au profit de la parcelle N° 7113, propriété de la Régie fédérale publique des chemins de fer fédéraux (CFF), et de la parcelle N° dp6302, propriété de la commune de Versoix

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 4, alinéa 1, de la loi sur le domaine public, du 24 juin 1961;
vu l'article 30, lettre k, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;
vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Versoix du 20 septembre 2010, approuvée par décision du département de l'intérieur et de la mobilité du 8 novembre 2010,
décrète ce qui suit :

Art. 1 Servitude

La constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'empiètement sous domaine public, au profit de la parcelle N° 7113, propriété de la Régie fédérale publique des chemins de fer fédéraux (CFF), et à charge de la parcelle N° dp6302, propriété de la commune de Versoix, selon le tableau de mutation N° 22/2010 établi par le bureau Christian Haller, ingénieur-géomètre officiel à Genève, plan N° 2, daté du 15 avril 2010, est autorisée.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
MENSURATION OFFICIELLE

Page 1

DOSSIER DE MUTATION No : 22/2010

Commune : VERSOIX

ORIGINAL RF

Plan : 21
Immeuble : 7091

MUTATION PARCELLAIRE

Pièces du dossier :

- | | |
|--|-----|
| 1. Titre | (1) |
| 2. Anciens Immeubles | (1) |
| 3. Formation et état descriptif des nouveaux immeubles | (1) |
| 4. Plan | (1) |
| 5. Coupes | (0) |
- Dossier technique :**
- | | |
|---------------------------------------|-----|
| Esquisses manuscrites de terrain | (1) |
| Mesures originales de levé | (0) |
| Calcul complet de la point(s) fixe(s) | (0) |
| Calcul complet des levés | (0) |

L'auteur du dossier :



Christian HALLER
INGÉNIEUR-EPFL-SA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Libre 1227 ACACIAS - GENEVE
Tel 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 42
e-mail : bu@ba@haller-sa.ch

Dossier n° 35300 / CR

Etabli le : 16.04.2010
Modifié le :
Modifié le :
Vérifié le :

ATTENTION:
Mutation conforme au projet
Limites et surfaces susceptibles de
modifications par un nouveau tableau de
mutation(Art. 129 L.A.C.C.S.)

Acte dressé par :

Maître :

Réf.

Acte accepté le :

Direction de l'aménagement

Emplacements

Préavis favorable sous condition.

Voir rapport annexé N°

Autorisations de construire réservées.

Genève, le

Service de l'agriculture

Décision de la compétence de la
commission foncière agricole

Décision du annexée

Emplacements

Genève, le

Service de la Mesuration Officielle

Emplacements

Introduction en base de données

effectuée le

Visa accordé sous condition.

Dépoté :

16/04/2010
10:07:34.9

2. Conclusion

La réalisation de cet immeuble permettra l'arrivée de nouvelles places de travail sur la Commune, ce qui ne peut être que bénéfique vu l'important déséquilibre entre le nombre de logements et le nombre d'emplois.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif vous recommande de réserver un accueil favorable à cette délibération.

Le Conseil administratif

Annexe : dossier complet de mutation n°22/2010

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
MENSURATION OFFICIELLE

Page 1

DOSSIER DE MUTATION No : 22/2010

Commune : VERSOIX

COPIE ORIGINAL RF

Plan : 21
Immeuble : 7091

MUTATION PARCELLAIRE

Pièces du dossier :

1. Titre (1)
2. Anciens immeubles (1)
3. Formation et état descriptif des nouveaux immeubles (1)
4. Plan (1)
5. Coupes (0)
- Dossier technique :
- Esquisse manuscrite de terrain (1)
Mesures originales de levé (0)
Calcul complet de point(s) fixe(s) (0)
Calcul complet des levés (0)

L'auteur du dossier :

Christian HALLER
INTERIEUR EP/EL/SIA GEOMETRE OFFICIEL
4, rue du Lérot 1227 ACACIAS - GENEVE
Tel: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49
e-mail : burea@haller-sa.ch

Dossier n° 35300 / CR

Etabli le : 15.04.2010
Modifié le :
Modifié le :
Vente le :

ATTENTION:
Mutation conforme au projet
Limites et surfaces susceptibles de
modifications par un nouveau tableau de
mutation (Art. 129 L.A.C.S.)

Acte dressé par :

Maître :
Réf. :
Acte accepté le :

Direction de l'aménagement

Emoluments
Prévis favorable sous condition.
Voir rapport annexé N°
Autorisations de construction réservées,
Genève, le

Service de l'Agriculture

Décision de la compétence de la
commission foncière agricole
 Décision du annexée
 Emoluments
Genève, le

Service de la Mensuration Officielle

Emoluments
Introduction en base des données
effectuée le

Visa accordé sous condition.

Dépôt le:

15.04.2010
10:07:49

ANCIENS IMMEUBLES

Mutation : 22/2010

Commune : VERSOIX

Page 2

Numéros	Observations	Surfaces R.F. m ²	Dif. m ²	Surfaces corrégées m ²	Parcelles divisées	
					en	surface m ²
7091		44760		44760	A	42524
					B	2237
TOTAUX		44760	0	44760	44761	

Christian HALLER
 INGÉNIEUR EP-FL-SIA GEOMETRE OFFICIEL
 4, rue du Léman - 1201 AGACIN - GENEVE
 Tél: 41 22 827 19 40 Fax: 41 22 827 16 49
 e-mail : christian@haller-ge.ch

Signature

Dossier n° 35300/08

35300/08
dat: 2010/04

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 22/2010

Page 3

Commune : VERSOIX

Objets	Nombres	Formations / Désignations	Corr. mth. m2	Surfaces m2	Observations
Plan	21				
Immeuble	7112	7091A Versoix - lac Versoix - Bourg Cœur-Cœur A/Janh Les colombières		42524	Nouveau
Bâtiment Adresse	655	Gare Charles Jean-Baptiste Vandelle 1		235	
Bâtiment	656	Partie Bâtiment plus grand que 20m2		200	Surface totale 220m ² - Sur plusieurs immeubles
Bâtiment	2553	Garage privé		13	Sur plusieurs immeubles
Bâtiment	2714	Hangar		167	
Bâtiment	2924	Bâtiment plus grand que 20m2		43	Sur plusieurs immeubles
Bâtiment	2925	Bâtiment plus grand que 20m2		266	Sur plusieurs immeubles (souterrain)
Bâtiment	3729	Installation technique électrique		3	
Bâtiment	3881	WC public		3	Sur plusieurs immeubles Bâtiment n° 2103 démol
Immeuble Situation	7113	7091B Versoix - Bourg		2237	Nouveau
Bâtiment	656	Partie Bâtiment plus grand que 20m2		28	Surface totale 228m ² - Sur plusieurs immeubles Bâtiment n° 2103 démol
		Surface totale des bâtiments immeubles		44761	LEVE ET ABRONEMENT APRES TRAVAUX

Christian HALLER
INGENIEUR EPFL-ISA GEOMETRE OFFICIEL
A, rue du Livrin 1227 ACACIAS - GENEVE
Tél: 41 22 827 16 40 Fax: 41 22 827 16 49
e-mail: haller@haller-arch

Signature



Dossier n° 2010/CR

n° 20101504

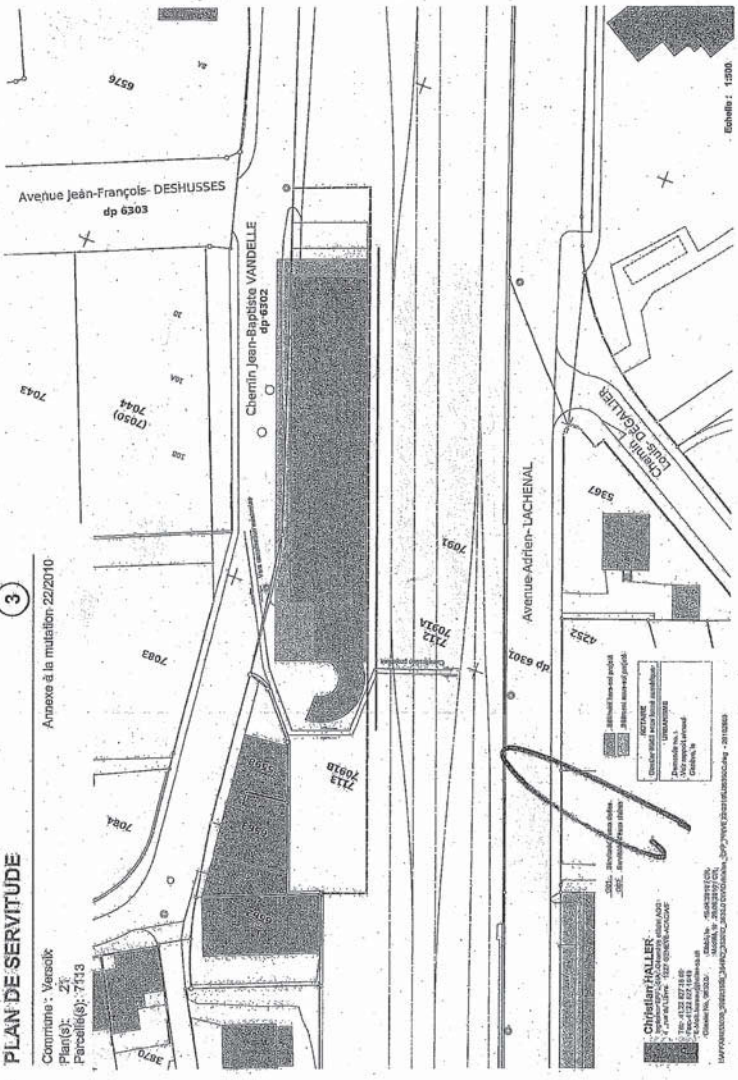
350000.000

PLAN DE SERVITUDE

3

Annexe à la mutation 22/2010

Commune : Versoix
Plan(s) : ZP
Parcelle(s) : 7113



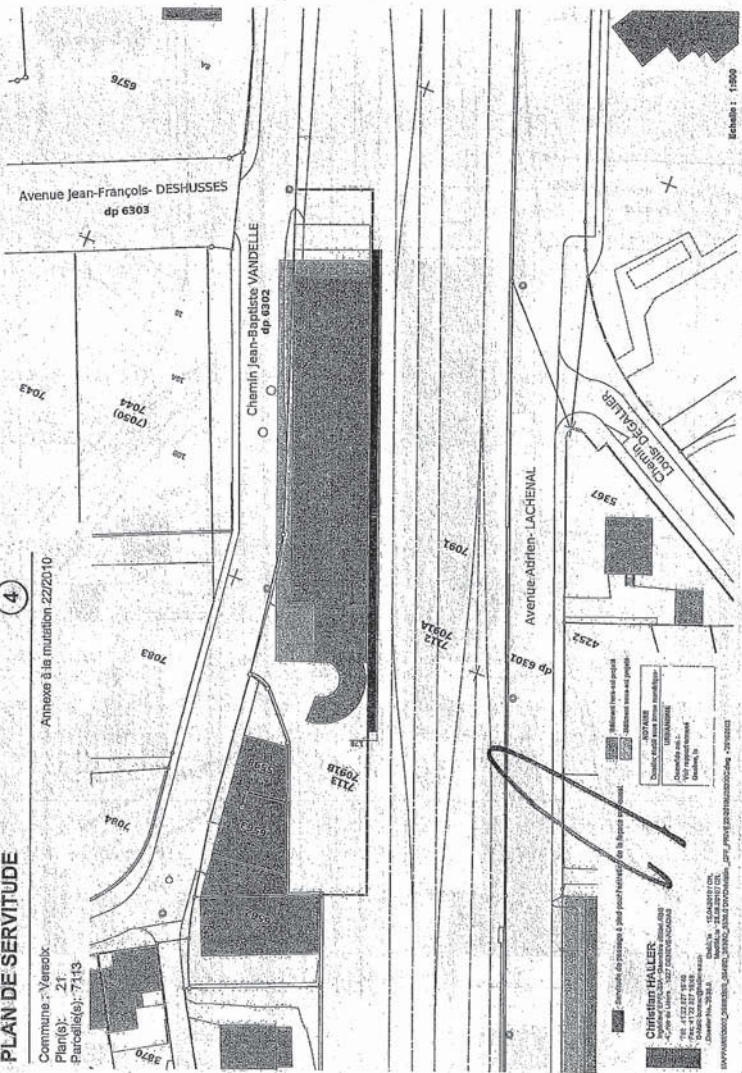
Christian HALLER
 Plan de Servitude
 10781-A
 Versoix, le 12/12/2010
 Tél. 433 827 116
 Fax 433 827 118
 christian.haller@bluewin.ch
 www.christianhaller.ch

Direction Cantonale
 des Travaux Publics
 1000 Lausanne
 1000 Lausanne
 1000 Lausanne

Echelle : 1:500

PLAN DE SERVITUDE

4
 Commune : Venecq
 Plan(s) : Z1
 Parcelle(s) : 7113
 Annexe à la mutation 22/2010



Christiam HALLER
 100 Rue de la Vallée
 59100 Valenciennes
 Tél. 03 20 22 22 22
 Fax 03 20 22 22 22
 Email : christiam.haller@valenciennes.fr
 Site : www.christiamhaller.com

Service des passages à pied pour franchir les 50 mètres de largeur de la parcelle 7113.
 Mettre en place un passage à pied pour franchir les 50 mètres de largeur de la parcelle 7113.
 Mettre en place un passage à pied pour franchir les 50 mètres de largeur de la parcelle 7113.

Echelle : 1:500